



Sion, Rue du Grand-Pont

Fouilles d'urgence

Suivi archéologique des travaux de réfection
de la chaussée et des canalisations

octobre - décembre 2007 / février - mai 2008

A. Antonini
M.-P. Guex

Décembre 2008

Sion, rue du Grand-Pont

Fouilles d'urgence

Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations
octobre à décembre 2007, février à mai 2008

Rapport de décembre 2008

Alessandra Antonini et Marie-Paule Guex

Tables de matières

I Circonstances

- 1.1. Cadre général des travaux archéologiques
- 1.2. Etat de conservation des vestiges
- 1.3. Déroulement des travaux

II Quelques jalons historiques

- 2.1. La disparition des bâtiments sur la Sionne et la création du Grand-Pont
- 2.2. L'incendie de 1788 et l'agrandissement du Grand-Pont
- 2.3. Les aménagements du Grand-Pont et de la Sionne

III Constats archéologiques

- 3.1. Vestiges de digues et édifices
 - a) *Vestiges de maçonneries démolies avant 1630*
 - b) *Vestiges de maçonneries démolies entre les XVII^e et XVIII^e siècles*
 - c) *Vestiges de maçonneries démolies après l'incendie au cours du XIX^e siècle*
- 3.2. Les restes de voiries
- 3.3. Le mur d'enceinte et la porte de Loèche

IV Bilan de l'intervention

V Bibliographie

VI Documentation graphique

Figures 1 à 48

VII LISTES

- 7.1. Liste des relevés de terrain
- 7.2. Liste des unités de terrain

Remerciements

- Au Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, en particulier à Bernard Attinger, ancien architecte cantonal, à Benoît Coppey, adjoint du patrimoine et à François Wiblé, archéologue cantonal.
- Aux différents responsables communaux, en particulier à Georges Joliat, ingénieur et à Christian Balet, surveillant des travaux publics.
- A Bertrand Granges, ingénieur responsable du projet de la rue du Grand-Pont.
- A Claude-Alain Dayer (chef de chantier), aux machinistes et ouvriers de l'entreprise Implenia ainsi qu'aux différents corps de métier pour leur collaboration sur le chantier de la rue du Grand-Pont.
- Nous voulons également exprimer notre gratitude à toutes les personnes, passants, commerçants et habitants du Grand-Pont et environs qui nous ont encouragés par leurs nombreuses questions, leur intérêt et leurs témoignages de sympathie envers nos travaux.

I Circonstances

Sion VS, district de Sion
Rue du Grand-Pont, avec amorce des ruelles perpendiculaires
Coordonnées : 594'000 / 120'250. Altitude : 509,50 à 512,50 m.

1.1. Cadre général des travaux archéologiques

Notre bureau a été mandaté par le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie (SBMA), sur demande de l'archéologue cantonal François Wiblé, pour assurer le suivi archéologique des travaux de rénovation de la rue du Grand-Pont, secteur situé dans le périmètre sensible de la vieille ville. Il s'agissait de profiter de la réfection de la chaussée et du remplacement de conduites pour repérer et documenter les vestiges archéologiques encore conservés dans le sous-sol.

L'analyse archéologique a été soumise aux conditions difficiles d'une fouille d'urgence en milieu urbain où tous - ouvriers, machines, piétons et archéologues - doivent cohabiter. Ces difficultés ont été accrues par les délais très courts fixés pour la fin des travaux de réaménagement. Notre surveillance, bien que partielle, a porté sur l'évolution de la voirie dont la largeur a varié au cours des derniers siècles. Le but était notamment le repérage des fondations appartenant aux maisons construites autrefois au-dessus de la Sionne, l'étude de la Sionne avec ses digues et son recouvrement par une voûte, ainsi que l'observation des anciens revêtements de chaussée. En outre, au sommet du Grand-Pont, on espérait pouvoir définir l'emplacement précis de l'enceinte de la ville et de la Porte de Loèche.

Les travaux effectués entre 2007 et 2008 dans la rue du Grand-Pont et les ruelles adjacentes s'inscrivent dans un large projet de rénovation des voiries et des canalisations de la vieille ville. Les observations archéologiques documentées lors de ces travaux viennent ainsi compléter l'étude des places du Midi et des Tanneries (2003 - 2004)¹, de la rue du Rhône (2004 - 2005)² et de la rue des Remparts (2006)³. Les travaux prévus dans la rue de Lausanne pour 2009 permettront d'enrichir encore davantage nos connaissances de l'évolution de la ville, bien que la tâche des archéologues soit ardue compte tenu des innombrables perturbations du sous-sol et des sondages limités autorisés dans ce cadre de fouilles d'urgence.

1.2 Etat de conservation des vestiges

Les vestiges repérés dans la rue du Grand-Pont offrent une vision non pas lacunaire, mais plutôt ponctuelle de l'état des maçonneries encore conservées dans le sous-sol. Nos interventions ont dû en effet se limiter à la surface et à la profondeur des tranchées nécessaires à l'assainissement de la rue. La plupart des tranchées était de petite taille (env. 1 m²) et d'une profondeur limitée (en moyenne de 0.70 m, les plus profondes de 1.20 m). Aucune de ces tranchées n'a pu être agrandie pour suivre le tracé d'une maçonnerie, ou être approfondie pour atteindre le niveau d'un sol.

Les nombreuses interventions archéologiques, étalées d'octobre 2007 à février 2008, ont fait en général l'objet d'un constat de très courte durée. Trois zones seulement ont nécessité une investigation d'un à deux jours pour le nettoyage et la documentation des vestiges. Il s'agit des zones qui se situent au sommet de la rue, à côté de la fontaine du lion (devant la façade n° 17) et devant la maison dite « du Résident de France » (n° 14). Grâce à la bonne collaboration des différents corps de métier, aucun arrêt du chantier n'a cependant été nécessaire.

Pour la plus grande partie, les vestiges n'étaient visibles que sur une très courte distance, ou uniquement dans un seul des bords du sondage. La fonction des murs et leur chronologie par rapport aux structures voisines sont souvent restées indéterminées. Reportés sur le plan d'ensemble (fig. 1A,

¹ ANTONINI, GIBUT, PACCOLAT 2004.

² ANTONINI, GIBUT, GUÉX 2007.

³ Rapport prévu pour 2009.

1B et 1C), les éléments de maçonnerie paraissent ainsi isolés ; parfois sans orientation précise. Les vestiges les plus cohérents se situent sous le sous-sol de l'actuel restaurant « Le Cheval Blanc » (Grand-Pont n° 25), où deux bâtiments antérieurs au XVII^e siècle et un mur remontant vraisemblablement au XII^e siècle ont été mis en évidence (intervention archéologique de 1999). Ces maçonneries, enfouies plus de 2.00 m sous le rez-de-chaussée actuel, attestent de la richesse du sous-sol du Grand-Pont.

Pour essayer néanmoins d'interpréter les différentes structures repérées lors de nos interventions, nous nous sommes basé sur les publications de François-Olivier Dubuis et Antoine Lugon consacrées à l'*Inventaire topographique des maisons de la ville de Sion aux XVII^e et XVIII^e siècles*⁴ et à l'évolution de la ville, étude parue dans le catalogue *La part du feu 1788 – 1988*⁵. D'autre part, nous avons essayé d'interpréter les représentations graphiques, notamment la gravure de Hans Ludolff publiée par Mérian en 1640, les deux lavis de Antoine-Gabriel de Torrenté, datés entre 1781 et 1785 et représentant la ville avant le grand incendie de 1788, ainsi que le lavis de Antoine-Louis de Torrenté daté entre 1825 et 1830⁶.

1.3 Déroutement des travaux

Les travaux de réfection de la rue se sont déroulés en deux grandes étapes touchant d'abord la moitié nord (haute) de la rue, puis la moitié sud (fig. 1 et 2).

Les travaux ont débuté en octobre 2007, par une tranchée de canalisation profonde (profondeur 1.20 m à 1.40 m, largeur 3.00 m, longueur 90 m) qui longe le bord oriental de la Sionne. Dans un premier temps, seul le tronçon entre la ruelle de Garbaccio et la ruelle des Pompes est mis en oeuvre. Ensuite, en décembre 2007, une armoire électrique est posée au sommet du Grand-Pont, contre le muret du jardin attenant au bâtiment d'angle n° 48. Dans ce sondage, qui se situait à l'emplacement supposé du mur d'enceinte et de la Porte de Loèche, une épaisse maçonnerie est apparue. Mais le trou, aux dimensions trop réduites, n'a pas permis de vérifier l'orientation et la fonction de ce mur important.

En février 2008 la tranchée longeant la Sionne est prolongée jusqu'au rond-point du Ritz, nous permettant de compléter le relevé des maçonneries déjà observées en aval. C'est dans cette tranchée, que les vestiges les plus cohérents ont été être observés, notamment un mur de digue et une cave. Après le remblaiement de la tranchée, la chaussée est démontée en plusieurs étapes sur toute sa largeur. Ces travaux n'ont atteint en général qu'une profondeur d'environ 60 cm, à part quelques sondages ponctuels plus profonds pour la pose d'armoires électriques ou de regards. Dès le mois d'avril et en mai, le chantier a été déplacé sur la moitié aval de la rue.

Des travaux de raccordement et de remplacement de canalisations ont nécessité également l'ouverture partielle des ruelles latérales, notamment de la rue de Savièse, de la rue Ambuel et de la ruelle de l'Eglise, où la tranchée a été prolongée jusque sur la petite place aménagée en 1930⁷. Toutes ces tranchées ont suivi le tracé de conduites préexistantes ; aucun vestige ancien n'y est apparu.

Dans la rue des Châteaux, la chaussée a été ouverte à plusieurs endroits, pour localiser l'origine d'une fuite d'eau s'écoulant dans le Grand-Pont. Dans l'un de ces sondages, un ancien caniveau est apparu.

La ruelle du Casino a été excavée sur une longueur de 3.00 m (toute la largeur de la ruelle, profondeur 0.80 m). Un mur de taille respectable y a été observé. Dans la rue de Lombardie, une maçonnerie a été dégagée au fond d'une tranchée pour des conduites d'électricité.

Placés sous la responsabilité de A. Antonini (direction et coordination), les travaux de fouille et de documentation archéologiques ont été effectués par M.-P. Guex et J.-C. Moret (archéologues) et par M. Coban et M. Gündogdü (fouilleurs spécialisés).

⁴ F.-O. Dubuis et A. Lugon publiée dans *Inventaire topographique des maisons aux XVI^e et XVIII^e siècles, Vallesia*, XXXV, 1980. (Cité : DUBUIS-LUGON 1980)

⁵ Coll. *La part du feu 1788 – 1988 : urbanisme et société après le grand incendie*, Musée cantonal des Beaux-Arts, Eglise des Jésuites, Grenette, 1988 – 1989. (cité LA PART DU FEU 1988)

⁶ Albert de Wolff, Plans visuels inédits de Sion (XVI^e – XIX^e s.), *Vallesia* XXIV, 1969, p. 141.

⁷ L'incendie de 1788 semble être parti de l'immeuble démolí pour la création de la place.

La documentation archéologique comprend un plan général des vestiges (fig. 1), ainsi qu'une description et une couverture photographique sommaires des structures. La surface dégagée des différents éléments étant soit trop limitée par la taille du sondage, soit perturbée par des conduites, il n'a en général pas été possible d'effectuer une documentation satisfaisante. Le rapport présenté ici donne un bilan des découvertes archéologiques effectuées sous le Grand Pont. Il contient une interprétation préliminaire des vestiges les plus significatifs, des documents graphiques aidant à la compréhension du texte ainsi que les annexes justificatives (liste des relevés et des unités de terrain UT).

II Quelques jalons historiques

F.-O. Dubuis et A. Lugon retracent l'évolution du Grand-Pont pendant les XVII^e et XVIII^e siècles, une période qui se termine par le grand incendie de 1788. Pendant ce laps de temps, les bâtiments au-dessus de la Sionne disparaissent les uns après les autres au profit d'une rivière qui s'écoule d'abord à l'air libre, mais qui sera très vite voûtée pour gagner de nouveaux espaces : la rue du Grand-Pont devient ainsi l'artère principale de la ville, où se déroulent les marchés.

L'état de la rue au XIX^e siècle est connu grâce aux plans publiés dans *l'Inventaire Suisse d'Architecture 1850-1920*⁸. Nous avons notamment utilisé les plans de cadastre de 1813⁹, 1840¹⁰, 1859¹¹ et 1889¹².

2.1. La disparition des bâtiments sur la Sionne et la création du Grand-Pont

Jusqu'au milieu du XVII^e s., la rue du Marché (où l'on trouvait l'ancien dépôt du sel, les abattoirs, les boucheries et le marché du bétail¹³) ne se distinguait guère des autres rues de la ville. Elle ne comprenait en effet que la partie inférieure de notre rue du Grand-Pont et était confinée sur la rive droite de la Sionne. Les bâtiments qui longeaient le bord oriental de la rue étaient construits à cheval sur la rivière, ne laissant qu'un espace étroit pour la rue (fig. 2). La Sionne n'était visible que dans la rue de Loèche¹⁴, la partie amont de notre rue du Grand-Pont. Plusieurs ponts, situés en face des ruelles transversales, permettaient d'enjamber la rivière. Le pont situé au débouché de la rue des Châteaux était la traversée la plus large et sans doute la plus importante (fig. 3). Orné dès 1611 par la fontaine du Lion¹⁵, ce pont reliait en effet le quartier de la Cité, avec les résidences de l'évêque et les châteaux, au quartier ecclésiastique en plaine, avec la cathédrale Notre Dame et l'église Saint-Théodule.

Le canal de la Sionne, emprisonné sous les maisons privées, était difficile à entretenir¹⁶. La rivière, obstruée par des branchages ou même par l'effondrement de maisons, sortait régulièrement de son lit lors des crues et envahissait les rues. Au bas la *Viehgasse* (l'actuelle rue de la Porte Neuve), les dépôts s'accumulaient retenus par le mur d'enceinte. Dès 1602, les autorités signalèrent leur volonté de prendre des dispositions, afin d'améliorer l'état sanitaire de la ville. En 1619, ils interdirent de reconstruire les maisons couvrant la Sionne tombées en ruine. L'inondation intervenue vers la fin novembre 1651 permit d'appliquer cette décision. La commune acheta les maisons abîmées entre la rue des Châteaux et la rue de Conthey pour construire sur la rive gauche le nouvel Hôtel de Ville (1657 – 1665). Le recouvrement de la rivière par une voûte permit d'aménager une place devant ce bâtiment public tout en élargissant le pont existant (fig. 2 : B).

⁸ Catherine Raemy-Berthod, SION, In : *Inventaire Suisse d'Architecture 1850-1920*, INSA 9, Bern 2003, p. 13-104. (Cité : INSA 2003)

⁹ Plan de 1813 : INSA 2003, p.33, fig.19 ; LA PART DU FEU 1988, p. 89.

¹⁰ Plan des parcelles de 1840 : LA PART DU FEU 1988, p. 201.

¹¹ Plan de 1859 : LA PART DU FEU 1988, p. 179, fig. 54.

¹² Plan de 1889 : INSA 2003, p. 41, fig. 30.

¹³ DUBUIS-LUGON 1980, p. 385.

¹⁴ Appellation encore attestée au XIX^e siècle (LA PART DU FEU 1988, p. 94). Concernant les différents noms des rues de la ville cf. DUBUIS-LUGON 1980, p. 421-424.

¹⁵ LA PART DU FEU 1988, p. 28.

¹⁶ Pour l'évolution du Grand-Pont cf. François-Olivier Dubuis et Antoine Lugon, Sion jusqu'au XVII^e siècle : Etat de la recherche et hypothèses de travail. In : LA PART DU FEU 1988, p. 26-30. DUBUIS-LUGON 1980, p. 384-385. LUGON 1993, p. 154-155.

Deux inondations, celles de 1679 et de 1733, motivèrent plus tard le rachat successif du lotissement situé en contrebas du pont (fig. 2 : C), puis de celui en amont (fig. 2 : D). Sur ces parcelles, la commune fit construire l'auberge du Lion d'Or (1681 – 1688, fig. 4 et 5) et la maison du « Résident de France » (1734 – 1738, actuel n° 14). Erigée comme maison de rapport pour y aménager des boutiques, dès 1748, les étages de cette bâtisse servirent de logement pour le Résident de France¹⁷. En 1740, à la suite d'une nouvelle inondation, disparurent les derniers bâtiments sur la Sionne ; les maisons situées à la hauteur de l'actuelle Grenette et au sud de la rue du Casino. La même année, la Porte Neuve fut percée dans le mur d'enceinte, afin de permettre l'écoulement des eaux lors des débordements de la rivière¹⁸.

2.2. L'incendie de 1788 et l'agrandissement du Grand-Pont

En 1788, un incendie détruit une grande partie de la ville¹⁹. Tous les bâtiments bordant le Grand-Pont au nord de la rue de Conthey furent touchés par le feu (fig. 6). Pour faire face à ce désastre, les autorités imposèrent aux habitants une reconstruction rapide des maisons, ou au moins, une réparation de leur façade. Afin de motiver les propriétaires, ils accordèrent notamment un rabais sur les matériaux de construction ; pour les bourgeois, ils les mirent à disposition gratuitement. En grande partie, les traces de l'incendie furent ainsi rapidement effacées et les édifices réoccupés. Mais en 1793 encore, des décombres sont mentionnés près de la porte de Loèche.

Tout en subventionnant les travaux, la commune profita de la catastrophe pour faire progresser son projet d'élargissement des voies principales et de rectification des alignements de façades, en particulier dans les rues de Loèche et du Marché (fig. 2).

Dans la rue du Marché, l'alignement occidental fut rectifié entre 1843 et 1860²⁰, tandis que l'alignement oriental de la rue fut complété par la construction du Casino (1863), au sud de l'auberge du Lion d'Or²¹ (fig. 2 : E). La rue de Conthey fut élargie à son débouché oriental par la démolition de trois maisons (entre 1813 et 1840). Ici se trouvait l'ancien dépôt de sel attesté dès la fin du XIII^e siècle qui, au début du XVII^e siècle, servit d'Hôtel de ville, jusqu'à la construction du bâtiment situé en amont de la rue de Savièse (ancien Hôtel de Ville daté de 1619 – 1621, aujourd'hui restaurant du Cheval Blanc)²².

Dans la rue de Loèche, le projet esquissé en 1788 tendait à rectifier l'alignement oriental de la rue et à dégager la voie publique de part et d'autre de la rivière (fig. 7). Sur le plan dressé en 1813 (fig. 8), le bâtiment longeant la Sionne près de la porte de Loèche n'existe plus ; il a été remplacé par un pont. L'alignement oriental de la rue est déjà rectifié ; il sera complété au sud, par la construction de la Grenette (entre 1866 et 1869)²³. Ce bâtiment remplaça le local des pompes érigé en 1796, après le grand incendie²⁴. En outre, l'axe de transit à travers la ville fut rendu plus fluide par la démolition des portes de Loèche (en 1830)²⁵ et de Conthey (en 1838)²⁶, ainsi que par le percement de la rue de Lausanne (en 1842).

L'effet positif de l'engagement politique sur l'infrastructure de la ville est évident, si l'on compare la rue du Grand-Pont rénovée avec la rue du Rhône dans laquelle les propriétaires n'ont pas profité des subsides communaux. Si les nouveaux alignements de façades avaient été fixés par la commune non seulement pour la rue du Grand-Pont, mais aussi pour les rues du Rhône et de Conthey, afin d'embellir la ville et de rendre le trafic plus fluide, suite à l'incendie, ces directives imposées en cas de reconstruction de bâtiments furent mis en œuvre plus rapidement au Grand-Pont qu'ailleurs.

¹⁷ DUBUIS-LUGON 1980, p. 378.

¹⁸ DUBUIS-LUGON 1980, p. 389.

¹⁹ Dominique Studer, Sion après le grand incendie de 1788, le nouveau visage de la ville. In : LA PART DU FEU 1988, 83 – 124.

²⁰ INSA 2003, p. 78.

²¹ DUBUIS-LUGON 1980, p. 396.

²² Concernant l'Hôtel de ville de la rue de Conthey cf. DUBUIS-LUGON 1980, p. 372 et 377, Inventaire n° P9. Concernant l'Hôtel de ville de 1619-21 cf. DUBUIS-LUGON 1980 p. 372, Inventaire n° M45 et CURIGER Othmar « l'Hotel de Ville de Sion, dans *Vallesia* XV, 1960, p. 1-141.

²³ Date de construction de la « Grenette » : 1866 (selon LA PART DU FEU 1988, p. 99 et INSA 2003, p. 79) ou 1869 (selon DUBUIS-LUGON 1980, p. 395).

²⁴ LA PART DU FEU 1988, p. 98-99.

²⁵ DUBUIS-LUGON 1980, p. 395, note 349. Dominique Studer, in : LA PART DU FEU 1988, p. 99. Denise Francillon, in : LA PART DU FEU 1988, p. 163.

²⁶ LA PART DU FEU 1988, p. 167. Les autres portes disparaissent avant 1859.

2.3. Les aménagements du Grand-Pont et de la Sionne

Parallèlement à la reconstruction de la rue du Marché, le pont situé au débouché de la rue des Châteaux, le « Grand Pont » ou « pont du Château »²⁷, fut agrandi par tronçons (fig. 2), incluant d'abord l'espace devant l'Hôtel de Ville (vers 1665), ensuite celui devant l'auberge du Lion d'Or (vers 1688) et la Résidence de France (vers 1738). Ainsi, dès 1741, le « Grand Pont » couvrait la Sionne entre la rue de Savièse et la ruelle du Casino. C'est la situation représentée en 1781 par Antoine-Gabriel de Torrenté (fig. 9). A l'extrémité sud de la rue du Marché et au sommet de la rue du Rhône, le canal fut voûté avant 1813 (fig. 8).

A l'extrémité supérieure de la rue du Marché, il fallait franchir le pont de la Chavanne (à la hauteur de la Grenette) pour poursuivre son chemin en remontant la rue de Loèche sur la rive gauche. La Sionne s'écoulait ici à ciel ouvert. En 1814, Jean-Joseph Andenmatten propose de couvrir la Sionne entièrement, jusqu'au mur d'enceinte pour faciliter la circulation²⁸. Les travaux commencèrent en été 1826, par la prolongation du « Grand Pont » jusqu'au pont en pierre qui menait au local des pompes (édifice remplacé par la Grenette actuelle). En 1828, la Sionne était couverte jusqu'en amont de la ruelle de la Majorie (fig. 10). La suite du recouvrement fut mise en œuvre dans les deux années suivantes et se termina en 1830, avec la démolition de la tour de Loèche qui obstruait la route.

Les fontaines étaient un élément marquant des anciennes rues du Marché et de Loèche, indispensables pour le bon fonctionnement du marché, mais aussi pour l'abreuvement du bétail et le ménage en général. La fontaine du Lion, la grande fontaine, fut réalisée entre 1610 et 1614 pour orner le grand pont primitif situé au débouché de la rue des Châteaux (fig. 3)²⁹. En 1743, après la construction de la maison « du Résident de France » (1734 – 1738) et l'élargissement du pont vers le nord, cette fontaine fut transférée au débouché de la rue de Savièse³⁰. Elle y figure sur le plan géométrique attribué à Adrien de Torrenté (vers 1760, fig. 11) et sur le lavis de Antoine-Gabriel de Torrenté (vers 1781-1785, fig. 9). En 1984, cette fontaine fut déplacée de quelques mètres, afin de permettre une meilleure circulation des voitures.

Sur ces relevés figurent également deux autres fontaines : la fontaine inférieure située à l'extrémité sud du Grand-Pont (en face du Casino actuel) ainsi que la fontaine supérieure située au débouché de la ruelle Ambuel. Les deux furent vraisemblablement démolies vers 1841-1842 et remplacées par des fontaines murales³¹, lorsque – en ouvrant la rue de Lausanne – on rendit plus fluide le passage à travers la ville.

III Constats archéologiques

3.1. Vestiges de digues et édifices

Les vestiges mis au jour entre 2007 et 2008 sont répartis en trois groupes selon leur période de disparition (fig. 1A, 1B et 1C) :

- a) les vestiges de bâtiments démolis avant le XVII^e siècle,
- b) les vestiges de bâtiments démolis au cours des XVII^e et XVIII^e s. pour améliorer la sécurité en cas de crues,
- c) les vestiges de bâtiments démolis dans le cadre du projet d'embellissement de la ville qui suivit le grand incendie de 1788.

a) Vestiges de maçonneries démolies avant 1630

Les vestiges de maçonneries regroupés dans ce chapitre sont antérieurs aux maisons existantes selon le plan parcellaire de 1640 aux XVII^e et XVIII^e siècles (fig. 2). Bien que plus anciennes, ces

²⁷ Concernant les noms des différents ponts et passerelles franchissant la Sionne cf. LUGON 1993, p. 147-148.

²⁸ DUBUIS ET LUGON 1980, p. 395, note 349. Dominique Studer, in : LA PART DU FEU 1988, p. 99. Denise Francillon, in : LA PART DU FEU 1988, p. 163.

²⁹ DONNET 1961, en particulier p. 245-252.

³⁰ DUBUIS ET LUGON 1980, p. 373.

³¹ DONNET 1961, p. 257.

maçonneries ne se distinguent cependant pas sensiblement du tissu urbain du XVII^e siècle, en ce qui concerne leur orientation générale.

A l'extrémité nord de la ruelle qui longe la façade arrière de la maison du Résident de France (Grand-Pont n° 14), plusieurs maçonneries sont apparues, dont deux murs d'orientation est – ouest. Le premier mur (UT53)³² affleure sous la surface de la rue, devant le portail n° 16. Le parement nord du mur est monté à vue, indiquant par cette face lisse et soigné, un sol situé plus bas que le niveau actuel de la rue, ou la présence d'une cave. Le parement sud du mur est arraché (fig. 12).

Plus au nord, la tranchée a révélé un second mur orienté est–ouest (UT57), de 0.65 m d'épaisseur (fig. 13 et 14). Son extrémité occidentale est chaînée au mur perpendiculaire (UT60, fig. 15), tandis que son extrémité orientale se poursuit vers l'angle formé par les bâtiments n° 18 et n° 20. L'orientation de ces vestiges de maçonnerie et du mur mitoyen séparant les deux bâtiments actuels est différente. Le bâtiment repéré en fouille semble donc bien correspondre à une maison plus ancienne et non à l'édifice actuel dont on aurait modifié la façade.

Si l'on compare notre relevé des vestiges (fig. 1) avec le plan schématique établi par Dubuis et Lugon (fig. 2), les deux murs UT53 et UT57 barrent la ruelle parallèle au Grand-Pont (le prolongement de celle qui passe derrière le n° 14 actuel). Aucune des gravures consultées ne comporte d'aménagements à l'emplacement de ces murs. Ils semblent donc s'inscrire dans un tissu urbain plus ancien.

Dans la rue de Lombardie, en face de la porte du bâtiment n° 2, la tranchée a révélé la fondation arrondie (UT62) de la tour d'escalier de ce bâtiment, ainsi qu'une maçonnerie vraisemblablement plus ancienne (UT61), perturbée sur toutes ses faces par des conduites (fig. 16). Ce mur, situé au centre de la rue actuelle et orienté probablement est – ouest, ne semble pas encore respecter la voirie définie par le bâtiment n° 2 de la rue du Grand-Pont (érigé au milieu du XVII^e s.) et par le bâtiment n° 2 de la rue de Lombardie. En effet, si la maçonnerie repérée en fouille avait coexisté avec ce dernier, la rue de Lombardie serait réduite à un étroit passage de 1.50 m de largeur.

b) Vestiges de maçonneries démolies entre les XVII^e et XVIII^e siècles

Tout une série de maçonneries est apparue dans la partie centrale du Grand-Pont, à l'emplacement des maisons démolies au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Pendant cette période, ce secteur a en effet profondément été transformé dans le cadre du projet de salubrité publique qui visait, suite aux nombreuses inondations, à libérer la Sionne de tout encombrement. Les vestiges que nous regroupons dans ce chapitre consistent en d'anciens murs de digues qui servaient en partie sans doute de soubassement aux maisons enjambant la rivière, mais dont la base pourrait être plus ancienne.

Au nord de la maison du « Résident de France » (Grand-Pont n° 14), un mur (UT58) d'orientation nord-ouest – sud-est, de 1.20 m d'épaisseur, a été repéré à une profondeur de 0.55 m sous la chaussée. Son parement occidental, enduit d'un crépi beige-orangé (effet d'oxydation), se situe en retrait de 1.30 m par rapport à l'alignement du bâtiment n° 14, dont la façade nord perce la maçonnerie repérée en fouille (fig. 17 et 18).

Une comparaison avec le plan schématique élaboré par Dubuis et Lugon montre que ce mur ne correspond pas à une ancienne façade de bâtiment. Il semblerait plutôt correspondre à une ancienne digue de la Sionne existant à une période qui précède la construction des maisons mentionnées au XVII^e siècle. Une maçonnerie (UT59) appuyée contre la face occidentale de cette berge (à 0.60 m sous son arasement) formait peut-être une banquette surélevée permettant d'atteindre le lit de la Sionne (fig. 18). Le mur UT60 repéré plus au nord, constituait peut-être la suite de cette digue, la Sionne marquant un léger virage entre les deux tronçons.

Plus au sud, au débouché de la ruelle du Casino, un mur de dimensions similaires (UT55) a été dégagé. Ici, la maçonnerie mesure 1.50 m d'épaisseur (fig. 19) ; elle se prolonge au nord sous les arcades de l'ancienne auberge du Lion d'Or (bâtiment n° 6, construit entre 1681 et 1688), tandis qu'au sud, elle est cassée par une conduite. Les dimensions et la position de cette maçonnerie indiquent qu'on est probablement en présence d'un mur de digue de la Sionne utilisé comme fondation lors de la construction du Lion d'Or (les parements de la digue et de la façade ont le même alignement). La voûte de la Sionne, construite encore plus tard, est ensuite appuyée contre la façade du bâtiment.

³² Pour les n^{os} de structure se référer aux figures 1A, 1B et 1C ainsi qu'à la liste des Unités de Terrain (chapitre 7.2).

Dans l'écoîçon compris entre l'extrados de la voûte et le parement du mur de berge (UT55), une maçonnerie (UT56) vient ensuite consolider le pied de la façade (fig. 20).

Les quelques éléments de chronologie relative dont nous disposons permettent de supposer que le remplacement de cette digue est intervenu vraisemblablement après la démolition des maisons situées au nord du bâtiment « du Résident » (Grand-Pont n° 14), mais avant la construction de ce dernier aux alentours de 1734³³. La voûte maçonnée a ensuite été appuyée sur la nouvelle digue, vers 1740. La gravure attribuée à A.-G. de Torrenté et datée entre 1781 et 1785 montre, à gauche de l'Hôtel de ville, la « maison du Résident » et ensuite un mur coudé qui pourrait correspondre aux restes d'un de ces bâtiments détruits après l'inondation de 1733 (fig. 9).

Deux mètres à l'est de l'ancienne digue (UT55) repérée au nord de la maison « du Résident », un mur fortement abîmé (UT34) a été dégagé au fond d'une tranchée (fig. 21). Observé sur une longueur de 1.40 m, il affleure 0.40 m sous la surface des pavés ; la disposition des pierres indique une orientation nord-ouest - sud-est. D'après le plan cadastral élaboré par Dubuis et Lugon, il s'agirait de la façade orientale des bâtiments qui enjambaient la Sionne (fig. 2). Ce mur (UT34) et les façades parallèles des bâtiments n° 18 et n° 20 délimitaient une ruelle très étroite dont la largeur atteignait 1.80 m.

Au sud de l'actuelle fontaine du Lion, un mur (UT26) a été repéré sur une longueur de 2.80 m. Son arase se situe à 0.40 m sous la surface des pavés ; son parement oriental, entièrement crépi, a été dégagé sur une hauteur de 0.45 m (fig. 22). L'emplacement de ce mur correspond à celui de la façade occidentale des bâtiments installés au-dessus du cours d'eau. Le parement crépi observé en fouille serait donc le vestige de la digue délimitant le canal de la Sionne sous ces maisons. L'orientation du mur UT26 est similaire à celle de la digue orientale UT58 mise au jour au nord de la maison « du Résident » (n° 14). Les deux semblent confiner la rivière dans un tracé qui diverge du canal actuel avec son virage plus abrupt près de l'angle nord-ouest de la « maison du Résident » (n° 14). L'ancien tracé semble avoir été corrigé et déplacé vers l'est, avant le recouvrement de la Sionne par une voûte au XVIII^e siècle.

A l'extrémité sud du Grand-Pont, l'ancien mur de digue occidental (STR111) déjà repéré en 2005 au débouché de la rue de Lombardie, a été dégagé sur un tronçon situé plus au nord. La face occidentale de la digue (UT111), parementée, indique qu'elle fonctionnait avec un niveau de marche situé environ 0.80 m plus bas que la chaussée actuelle. En revanche, aucune trace du caniveau découvert en 2005 (STR113) n'a été mise au jour cette année en raison de la profondeur insuffisante de la fouille.

c) Vestiges de maçonneries démolies après l'incendie au cours du XIX^e siècle

Les vestiges attribués à des aménagements démolis au XIX^e s. forment deux groupes. Le premier groupe concerne notamment le remplacement des murs de digue dans la partie nord du Grand-Pont, l'autre groupe la reconstruction de façades (ou de maisons entières) dans la partie sud de la rue suivant le nouvel alignement rectifié.

Au sommet du Grand-Pont, le long de la berge gauche de la Sionne, un mur orienté nord - sud a été observé sur 15.00 m de longueur (UT8). Ce mur est arasé à 0.80 m sous la surface de la route ; ni son épaisseur, ni ses deux extrémités ne sont connues. Le parement oriental, conservé sur une hauteur de 0.30 m, est monté à vue, mais ne comporte pas de crépi (fig. 23). Cette maçonnerie est dotée d'un large ressaut régulier (0.45 m) qui correspond au niveau d'implantation du mur (environ 1.00 m sous la chaussée actuelle). Au-dessous, la fondation a été observée sur 0.45 m de hauteur. Au-dessus du ressaut et contre le parement du mur, des restes d'un pavage aux boulets de rivière (UT9) ont été observés. Il s'agit vraisemblablement du revêtement de la chaussée du XIX^e siècle.

D'après son emplacement, cette maçonnerie constitue le mur du canal de la Sionne, le parement occidental servant d'ancrage pour la voûte (pas observé). Le parement oriental du mur est conservé clairement au-dessus du niveau de marche existant lors de la construction de la digue. Il formait donc, soit un mur de parapet, soit la base d'un bâtiment longeant ou enjambant la Sionne. La facture de cette maçonnerie aux moellons ébréchés (UT8) est légèrement différente des quatre tronçons (UT6 et UT4, UT1 et UT25) observés plus au nord. De toute évidence, le mur de digue n'est pas unitaire sur

³³ Au-dessus de l'entrée de l'immeuble Grand-Pont n° 14, une dalle gravée porte la date 1738. Une deuxième plaque prise dans le mur du hall, porte une inscription en latin attestant la reconstruction des deux digues de la Sionne en 1734, à la suite de l'inondation de 1733.

toute sa longueur : il a dû être érigé en plusieurs étapes et réparé à maintes reprises.

En face de la rue Ambuel, le parement du parapet UT8 est interrompu sur une distance de 1.10 m. Ce percement permettait probablement aux eaux de surface de s'écouler vers la rivière (fig. 24).

En face de la ruelle des Pompes, le parement du parapet UT6 et UT4 est interrompu sur une distance de 4.00 m, les tronçons sud (UT6) et nord (UT4) étant soigneusement délimités par des piédroits (fig. 25). Ces deux chaînages se situent dans le prolongement des façades de la ruelle des Pompes et indiquent l'emplacement d'un pont au débouché de la ruelle. En aval de ce pont, le mur de digue (UT6) possède un parement crépi (observé sur une longueur de 8.00 m, hauteur de conservation 0.60 m). Sa fondation, construite contre terre, forme un ressaut étroit (largeur entre 0.15 et 0.30 m) et sert de support pour le pont. Le piédroit amont du pont (UT4) est plus récent. Il s'appuie sur le tablier du pont (UT6) et, un mètre plus au nord, contre une épaisse dalle en ardoise (3 cm) posée de chant (UT3), peut-être le vestige d'un ancien écoulement (fig. 26). Contre cette dalle, s'appuie également la suite du mur de digue (UT1, respectivement UT25 plus au nord).

Le tronçon supérieur du mur de digue (UT25) a pu être été observé sur une longueur de 15.00 m. A son extrémité nord, à une distance d'environ 10.00 m du pont mentionné, deux murs transversaux (UT21 et UT22) permettent de situer un bâtiment, dont la paroi occidentale (UT20) double le parapet du mur de digue (fig. 27). Ces maçonneries délimitent un local de 5.00 m de longueur (N-S) qui faisait vraisemblablement partie d'un bâtiment plus allongé, s'appuyant au nord contre le mur d'enceinte de la ville. Ce bâtiment occupait l'espace étroit entre la Sionne à l'ouest et la rue du Loèche à l'est. Le local repéré en fouille était crépi. Il s'agissait certainement d'une cave étant donné que le mur sud, au même niveau, était construit contre terre sur sa face extérieure³⁴. L'abandon du bâtiment et le comblement de la cave est scellé par une couche de démolition charbonneuse. Ce niveau noir qui se situe 0.60 m plus bas que l'arasement du mur de digue recouvre les vestiges du bâtiment.

Au sommet de la rue de Loèche l'inventaire des bâtiments étudié par Dubuis et Lugon n'indique aucun bâtiment construit sur la Sionne. Au nord du pont prolongeant la ruelle des Pompes, un lotissement étroit longe la digue orientale du canal jusque vers la porte de Loèche (fig. 2). Cette situation est parfaitement représentée sur le lavis de Jean-Adrien de Torrenté daté de 1760 (fig. 28) et aussi sur le relevé attribué à Jean-Joseph Andenmatten de 1788 (fig. 7). Au nord, ces maisons devaient jouxter la tour de Loèche, tandis que la cave repérée en fouille constituait sans doute l'extrémité sud du petit lotissement. Selon l'inventaire de Dubuis et Lugon, la maison jouxtant le mur d'enceinte était occupée, dès la première moitié du XVII^e siècle, par le gardien de la porte de Loèche³⁵. Des règlements précisent que le toit de cette maison ne devait ni être plus haut que le chemin de ronde ni boucher les meurtrières du parapet. En outre les berges de la Sionne devaient rester accessibles. Des propriétaires occupant ces maisons au bord de la Sionne sont attestés jusque vers la fin du XVIII^e siècle³⁶. La couche charbonneuse que nous avons repérée en fouille et qui scelle la démolition du local situé au sud du pâtre de maisons correspond sans doute aux résidus de l'incendie de 1788, recouvrant les vestiges du bâtiment. Le relevé de 1813 représente la ville après l'incendie et après les grands travaux de rénovation. Les maisons près de la porte ont disparu ; elles ont été remplacées par une passerelle franchissant la Sionne (fig. 8).

Au sud du débouché de la rue Ambuel, toujours dans la grande tranchée centrale, un socle maçonné (UT12) est apparu à une profondeur de 0.80 m sous la surface de la rue (fig. 29) : une grande dalle posée à plat sur une fondation saillante, adossée peut-être sur sa face arrière contre le mur de digue. Contre les faces nord et sud de la dalle s'appuie l'ancien pavage de la rue, constitué de boulets de rivière (UT13 et UT14). L'altitude de cette chaussée correspond à celle du pavage observé plus au nord (UT7), où le ressaut de la digue se situe environ 1.00 m sous la rue actuelle. La fonction du socle repéré en fouille n'a pas pu être déterminée.

Sous les piliers de la galerie de la Grenette, le parement occidental d'un mur rectiligne (UT29) plus ancien a été repéré (fig. 30). Cette maçonnerie est orientée comme la façade de la Grenette, mais se poursuit au-delà du bâtiment vers le sud, sur une distance d'au moins 6 m et perturbe vraisemblablement l'angle (UT57 et UT60) d'un bâtiment arasé (fig. 31 et 15) pour rejoindre l'angle du bâtiment n° 14 (fig. 32). Le mur UT29 semble correspondre au mur de digue, respectivement au piédroit de la voûte de la Sionne réutilisé en tant que fondation en 1866 lors de la construction de la

³⁴ Le sol de la cave n'a pas été atteint ; le fond de la fouille se situe à 1.20 m de la rue actuelle.

³⁵ DUBUIS ET LUGON 1980, M59, p. 331 : *Domuncula, dominorum Gasparus Christely, custos*. Concernant la maison du gardien en proximité des portes de Loèche, Savièse et du Rhône et dans la tour de la porte de Conthey cf. également DUBUIS ET LUGON 1980, p. 371.

³⁶ DUBUIS ET LUGON 1980, M60, p. 331-332 : bâtiment incendiée en 1788 et démolie avant 1793.

Grenette. L'épaisseur de cette maçonnerie (0.50 m) est en effet semblable à celle du mur de digue (STR91) repéré plus bas, dans la rue du Rhône. Un doute sur la fonction de cette maçonnerie subsiste néanmoins, si l'on considère l'orientation du mur qui, au nord, dévie sensiblement du canal actuel de la Sionne (fig. 1).

Au sud de la rue de Savièse, nous avons constaté à plusieurs reprises les traces laissées par la correction de l'alignement des façades.

Devant la façade Grand-Pont n° 17, sous une chape d'étanchéité en béton, deux voûtes (UT45 et UT48) sont apparues séparées par un mur de refend (UT47) de 0.55 m d'épaisseur (fig. 33). Ces voûtes sont en saillie d'environ 2.00 m par rapport à la façade actuelle. Elles recouvrent des caves encore utilisées de nos jours et dont l'extension orientale s'avance sous la rue. Si l'on compare ces vestiges avec le plan parcellaire de 1630 (fig. 2) et le plan de 1813 (fig. 8), on constate que les deux plans montrent encore l'ancien alignement des façades respectant les caves. Selon l'inventaire des maisons des XVII^e –XVIII^e siècles, cette maison a été très endommagée par l'incendie de 1788 et reconstruite entre 1813 et 1818³⁷. Manifestement, lors de la reconstruction, le nouvel alignement des façades imposé par la ville a dû être respecté, mais en sous-sol, les caves voûtées ont pu être conservées dans leur dimension primitive.

En amont de la rue de Conthey, d'autres éléments d'anciennes façades sont apparus, notamment un saut-de-loup rectangulaire (UT44) au pied du bâtiment n° 9, mesurant 2.80 m sur 1.20 m (fig. 34). L'ouverture donne sur une cave voûtée dont le sol se situe environ 2.00 m plus bas que la rue actuelle (fig. 35). Par la suite, cette ouverture a été bouchée au niveau de la rue, tout en préservant au-dessous le vide. Selon l'inventaire des maisons des XVII^e –XVIII^e s., le bâtiment actuel a été construit en 1791 à la place d'une maison incendiée en 1788. Celle-ci est mentionnée comme neuve en 1643³⁸. Le saut-de-loup et la cave, ainsi que les deux contreforts arasés repérés plus au sud (UT43 et UT52, fig. 36) pourraient appartenir à cette maison du XVII^e siècle.

Au sud de la rue de Conthey, les maisons ont été épargnées par l'incendie. Elles ont néanmoins été reconstruites au XIX^e siècle, profitant de l'élan novateur qui caractérise la ville durant ce siècle. Les vestiges apparus au pied des façades actuelles (UT27 et UT28) trahissent d'anciennes maisons qui empiétaient sur la rue (fig. 37).

3.2. Les restes de voiries

Dans la tranchée profonde au sommet de la rue du Grand-Pont, plusieurs tronçons de pavages en boulets de rivière ont été observés sous la rue actuelle (2007).

Un premier tronçon (UT9) a été repéré à une profondeur de 0.50 m, sur l'arasement du mur de digue (UT8) : il s'agit sans doute du revêtement de la rue existant encore à l'aube du XX^e siècle. Un deuxième tronçon (UT7), plus ancien et situé plus bas, respecte par contre le mur de digue (UT6) tout en recouvrant son ressaut. Ici, les boulets étaient recouverts d'une couche de limon sableux fin et compact gris-verdâtre, vraisemblablement le dépôt d'utilisation de la rue (fig. 23). Le mur de digue montait plus haut que le revêtement de la chaussée formant un parapet de protection (fig. 38). Ce pavage correspond vraisemblablement à la surface de la rue au XVII^e siècle. Il est en effet plus ancien que la voûte de la Sionne (aménagée dans ce tronçon entre 1828 et 1830), dont l'extrados monte plus haut que le pavage (UT7).

Dans la même tranchée, mais plus au sud, deux restes d'un troisième pavage en boulets plus petits (UT13 et 14) ont été identifiés à 0.80 m de profondeur, de part et d'autre d'un pilastre (UT12, fig. 29).

Un niveau de chaussée (UT17) plus ancien apparaît en outre 3.00 m plus au sud et 0.20 m plus bas. Séparé du précédent par un remblai, il est composé de petites pierres souvent ébréchées, disposées en épi. Deux tronçons de cette chaussée ont été repérés : ils paraissent en relation avec une maçonnerie (UT19) et un niveau de remblai UT16 qui pourrait être leur niveau d'apprêt (fig. 39).

Les deux structures rectangulaires (UT36 et UT37) dégagées devant le bâtiment du « Résident » (Grand-Pont n° 14) font partie des aménagements de la chaussée liés au canal de la Sionne. Ces maçonneries sont ancrées sur l'extrados de la voûte qui recouvre la rivière, dans l'axe du canal, et délimitent deux ouvertures d'environ 2.40 m sur 3.50 m ; la première se situe à une distance de

³⁷ DUBUIS ET LUGON 1980, M3, p. 310.

³⁸ DUBUIS ET LUGON 1980, p. 319.

4.50 m de la seconde (fig. 40). Du côté intérieur, le mortier des parements est lissé, tandis que le parement extérieur est moins soigné. Ces deux ouvertures font partie de tout un système de regards aménagés dans la voûte de la Sionne qui devait permettre de débloquer le canal lors des crues. Ces regards, bordés d'un cadre en pierre taillée (du granit ?) et couverts de madriers, jalonnaient la chaussée pavée de boulets de rivière, une situation parfaitement illustrée par les images du Grand-Pont de la fin du XIX^e siècle (fig. 41). Les madriers couvrant les regards pouvaient rapidement être démontés en cas d'urgence (fig. 42). Ces ouvertures ont été condamnées par un bouchon en maçonnerie similaire à la voûte, au début du XX^e siècle, lors d'une réfection de la rue.

Au débouché de la rue des Châteaux, au pied de l'Hôtel de Ville, un pavage en boulets de rivière (UT32) est apparu à 0.40 m de profondeur (fig. 43). Disposé sur deux lits, ce revêtement bute contre la fondation de l'Hôtel de Ville (1657 – 1665) et est donc postérieur à celui-ci. Il correspond vraisemblablement au pavage posé en 1854³⁹.

Dans la rue des Châteaux, juste en amont de l'Hôtel de Ville, un caniveau maçonné (UT33) a été mis au jour, dont l'arasement se situe 0.20 m sous la surface actuelle de la rue (fig. 44). Cette conduite a une largeur de 0.20 m (profondeur conservée 0.25 m) ; ses parois ont été construites contre un coffrage et ensuite enduites d'un mortier qui a pris une teinte brunâtre. La maçonnerie englobant ce caniveau atteint une largeur globale d'environ 1.00 m qui s'appuie contre la fondation du bâtiment qui délimite la rue (linteau de la porte daté de 1590). Plus en aval, devant la porte latérale de l'Hôtel de Ville, aucune trace de cet aménagement n'a été observée. Le caniveau devait suivre le tracé de la rue et obliquer vers le nord avant de rejoindre la Sionne.

3.3. Le mur d'enceinte et la porte de Loèche

Au sommet de la rue du Grand-Pont, deux tronçons d'une importante maçonnerie ont été entrevus, entre et sous une multitude de conduites, et percés par des regards modernes : un premier tronçon (UT23) sous le muret occidental du jardin qui longe la façade nord du bâtiment Grand-Pont n° 48 (fig. 45), un deuxième (UT24) au milieu de la rue (fig. 46). Les deux tronçons, construits à l'aide d'un mortier bleuté très dur et des grès noir, appartiennent clairement à la même structure. Aucun parement ne permet de délimiter cette maçonnerie, mais les surfaces observées, situées à une distance de 6.00 m l'une de l'autre, indiquent une fondation couvrant une large surface correspondant sans doute au soubassement de la porte de Loèche (fig. 47).

L'emplacement de cette porte ainsi que du mur d'enceinte est bien connu grâce au relevé français de la ville dressé en 1813 (fig. 8). On distingue clairement la porte de Loèche située à proximité immédiate de l'alignement oriental du Grand-Pont et en saillie par rapport à la face extérieure du mur d'enceinte, ainsi que la tourelle renforçant l'angle nord-est de l'enceinte, vers l'actuelle rue des Tonneliers. Si l'on essaye cependant de superposer ce plan et le cadastre actuel, les points de repère exacts font défaut. La façade nord des deux bâtiments situés au sommet du Grand-Pont, de part et d'autre de la rue correspond-elle à l'alignement du mur d'enceinte ? Ou bien, faut-il laisser entre ces façades et la muraille l'espace pour un cheminement ? Le relevé de 1859 (fig. 48) montre la ville déjà sans portes, mais toujours avec des tronçons importants du mur d'enceinte aligné sur les façades des deux bâtiments mentionnés. La justesse de ce relevé est maintenant confirmée par la maçonnerie repérée près de l'angle nord-ouest du bâtiment n° 48. Nous ignorons cependant, si des restes de la muraille ont été conservés lors de la construction du bâtiment.

Bilan de l'intervention

Les conditions de travail n'ont pas permis de dresser un plan exhaustif des vestiges conservés dans le sous-sol du Grand-Pont, ni de dater les différentes structures. Les vestiges qui ont pu être mis en relation avec des anciens relevés de la ville appartiennent au canal de la Sionne et aux façades bordant la rue. Ils documentent respectivement l'entretien du canal et l'élargissement de la rue la plus importante de la ville. La faible profondeur des travaux menés au Grand-Pont ont surtout révélé des maçonneries « récentes ». Pour découvrir et comprendre des vestiges plus anciens, notamment le

³⁹ INSA 2003, *Tableau chronologique*, p. 16.

mur d'enceinte longeant la rive gauche de la Sionne et attesté uniquement par des documents écrits, les fouilles auraient dû toucher des niveaux plus profonds et des surfaces plus conséquentes. Les résultats d'une intervention minimaliste comme nous l'avons menée au Grand-Pont pour ne pas entraver les travaux restent limités. Il est néanmoins indispensable de poursuivre les investigations archéologiques lors des futures interventions dans le tissu urbain, afin d'éviter que de précieuses informations disparaissent sans être observées. Il s'agira notamment de suivre les travaux prévus dans la rue de Lausanne (prévus en 2009) qui portera sur le quartier des Abandonaz et le mur d'enceinte, ainsi que dans la rue de Conthey, où l'aménagement d'une fontaine est prévu à l'emplacement d'un ancien dépôt de sel⁴⁰.

⁴⁰ LA PART DU FEU 1988, p. 24.

V Bibliographie

ANTONINI, GIBUT, PACCOLAT 2004

ANTONINI Alessandra, GIBUT Pasa, PACCOLAT Olivier, *Place du Midi – Place des Tanneries, Surveillance archéologique en 2003 et 2004*, Rapport interne, 2004

ANTONINI, GIBUT, GUEx 2007

ANTONINI Alessandra, GIBUT Pascal, GUEx Marie-Paule, *Sion, Rue du Rhône, Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations en 2004 et 2005*, Rapport interne, 2007.

CALPINI 1975

CALPINI Jacques, *Sion autrefois*, Sion, 1975.

COURIGER 1960

COURIGER O., L'hôtel de ville de Sion (1657-1665), *Vallesia* XV, 1960, 13-14

DONNET 1961

DONNET André, La fontaine du Lion sur le Grand-Pont, à Sion. *Vallesia* XVI, 1961, 243-262.

DONNET et CASSINA 1985

DONNET Albert et CASSINA Gaëtan, Les changements survenus en ville de Sion durant un siècle (1780-1880) observés par le Dr Bonaventure Bonvin et son neveu Antoine-Louis de Torrenté, *Annales Valaisannes*, 2^e série, 1985, 3-100.

DUBUIS-LUGON 1980

DUBUIS François-Olivier et LUGON Antoine, Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVII^e et XVIII^e siècles, *Vallesia* XXXV, 1980, 127-436.

DUBUIS-LUGON 1985

DUBUIS François-Olivier et LUGON Antoine, Sion jusqu'au XII^e siècle, Acquis et perspectives, *Vallesia*, XL, 1985, pp.1-60

FAVRE 1998

FAVRE Gilberte, *Mémoire de Sion, La vie quotidienne 1850 – 1950*, 1998.

GATTLEN 1987

GATTLEN Anton, L'estampe topographique du Valais, 1^{er} vol., Martigny 1987.

INSA 2003

RAEMY-BERTHOD Catherine, Sion, *Inventaire suisse d'architecture*, 1850-1920, volume 9, 2003, 13-103.

IMHOFF 1951

IMHOFF Léon, La démolition des remparts, l'ouverture de la route et de la rue de Lausanne, à Sion, 1830 – 1870. Tiré à part de la feuille d'Avis du Valais, no. 60, 28 mai 1951.

LA PART DU FEU 1988

1788-1988 : Sion : la part du feu. Urbanisme et société après le grand incendie. Catalogue de l'exposition. Musée cantonal du Valais et Archives communales de Sion. Sion 1988.

LUGON 1993

LUGON Antoine, La Sionne du moyen âge et de l'ancien régime. Un souci permanent des édiles, *Annales Valaisannes*, 2^{ème} série, 63^{ème} année, 1993, 145-159.

TRUFFER 1990

Bernhard Truffer, *Ignaz Venetz 1788 – 1859, Ingénieur und Naturforscher (Gedenkschrift)*, Brig 1990.

TSCHOPP 2001

TSCHOPP Patrice, La vie quotidienne à Sion au milieu du XIX^e siècle. Le témoignage d'un projet de règlement de police, Sion 2001.

De WOLFF 1969

De WOLFF Albert, Plans visuels inédits de Sion (XVI-XIX^e.siècle), *Vallesia* XXIV, 1969, 133-152.

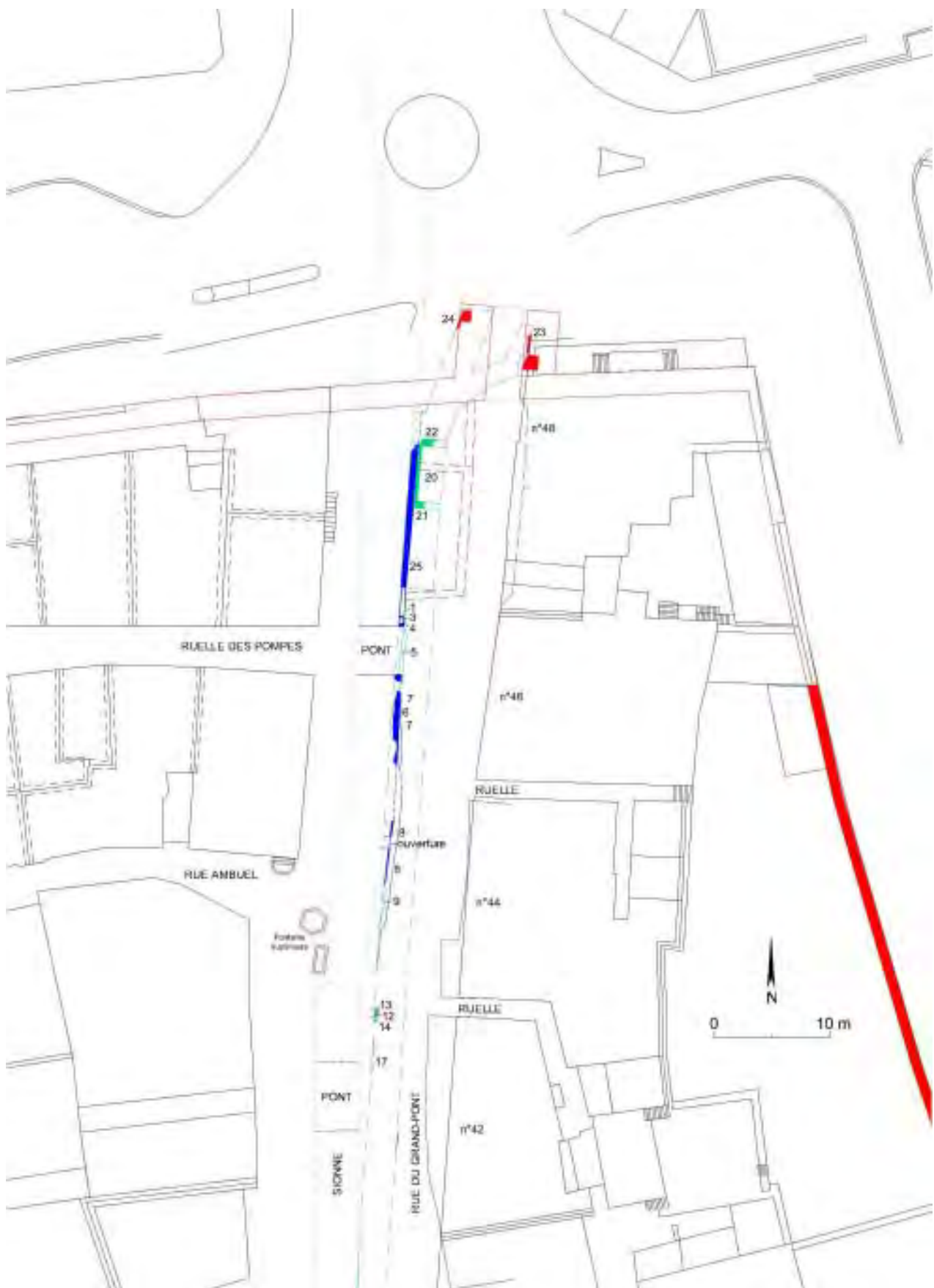


Fig. 1A Rue du Grand-Pont, partie haute : plan général des vestiges. Vert : vestiges de bâtiments et de voirie détruits au cours des XVII^e - XIX^e siècles (vert clair : les vestiges plus récents). Bleu foncé : berges de la Sionne. Bleu clair : caniveaux et voûte de la Sionne. Rouge : tracé du mur d'enceinte (en plein les maçonneries attestées), ainsi que alignement des façades et emplacement des fontaines selon les plans Andenmatten (fig.7, vers 1788) et de Torrenté (fig.11, 1760).

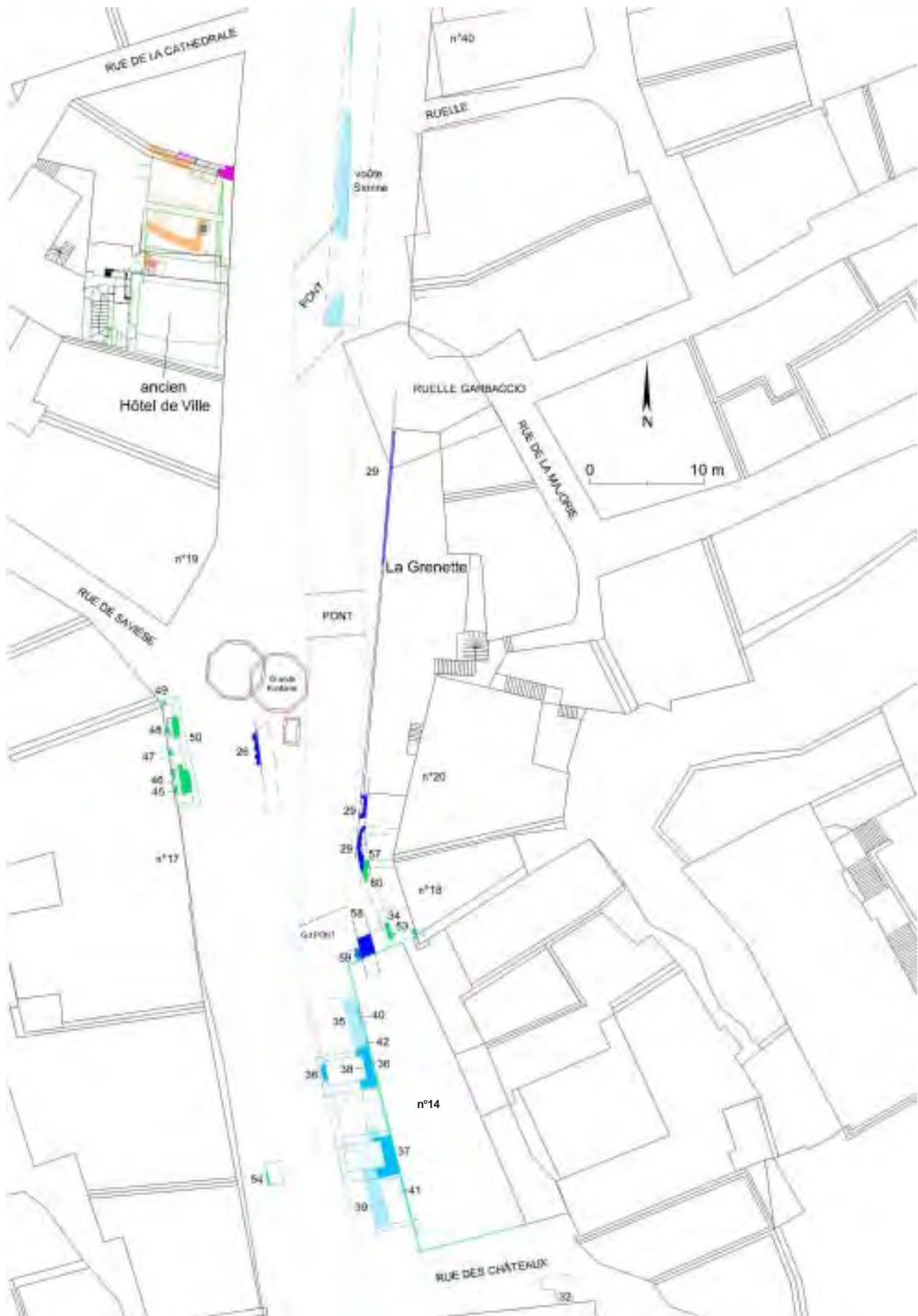


Fig. 1B Rue du Grand-Pont, partie médiane : plan général des vestiges. Vert : vestiges de bâtiments et de voirie détruits au cours des XVII^e - XIX^e siècles (vert clair : les vestiges plus récents). Bleu foncé : berges de la Sionne. Bleu clair : caniveaux et voûte de la Sionne (avec les anciens regards). Rouge : alignement des façades et emplacement des fontaines selon les plans Andenmatten (fig.7, vers 1788) et de Torrenté (fig.11, 1760).

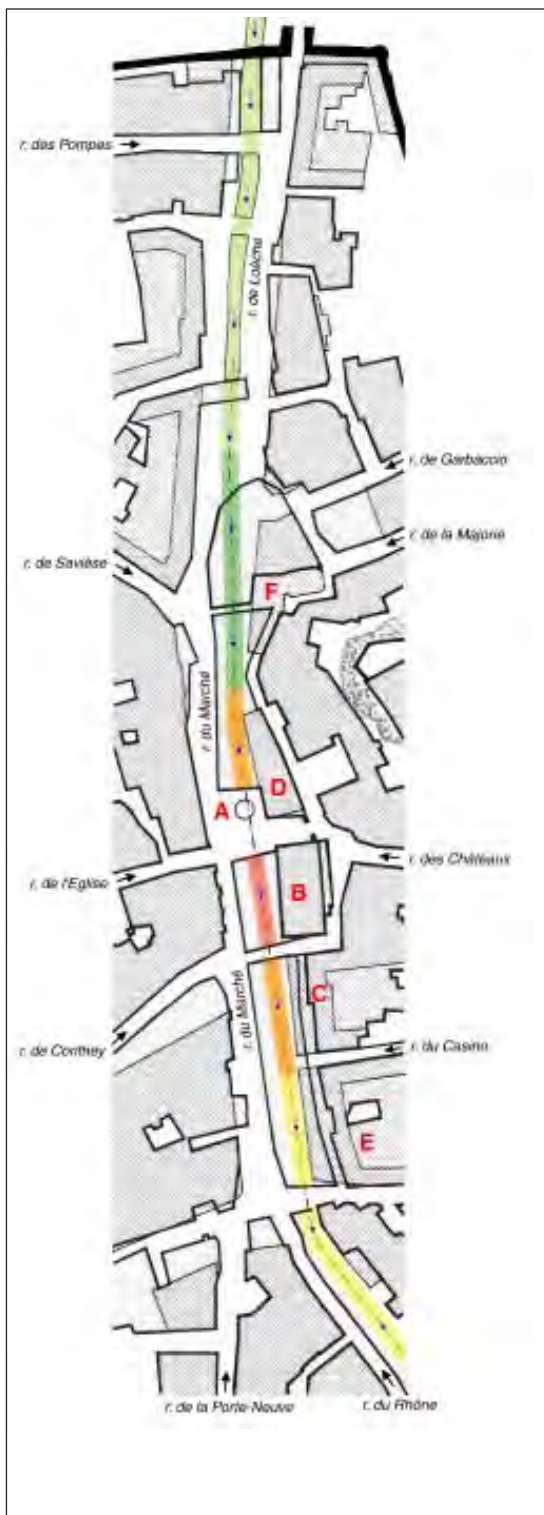


Fig. 2 La création du Grand-Pont. Evolution schématique de la rue d'après DUBUIS ET LUGON 1980, p. 28-29. En gris clair la surface bâtie au début du XVII^e siècle. En plus foncé le cadastre actuel. A : fontaine du Lion. B : Hôtel de Ville. C : auberge du Lion d'Or. D : maison du Résident de France. E : Casino. F : Grenette. En couleur l'extension du grand pont vers 1670 (rouge), vers 1741 (orange), avant 1813 (jaune), en 1828 (vert foncé) et en 1830 (vert clair).



Fig. 3 Extrait de la gravure de Hans Ludolff publiée par Mérian en 1640.



Fig. 4 Le Grand-Pont vers 1834, vue vers l'amont. A droite, l'auberge du Lion d'Or jouxtant l'Hôtel de Ville. A gauche, le débouché encore étroit de la rue de Conthey. Gravure publiée dans LA PART DU FEU 1988, p. 41.



Fig. 5 L'auberge du Lion d'Or en 2008. Au rez-de-chaussée, la Brasserie du Grand-Pont



Fig. 6 Plan schématique des bâtiments incendiés lors de l'incendie de 1788. Selon Dubuis et Lugon, LA PART DU FEU 1988, p. 85.



Fig. 7 Anonyme (Jean-Joseph Andenmatten). Projet pour un nouvel alignement oriental de l'ancienne rue de Loèche. Plume et lavis sur papier, non daté (vers 1788). Archives de la Bourgeoisie de Sion (ABS, 98/4). Publié dans LA PART DU FEU, cat. 72, p. 118.



Fig. 8 Extrait du plan de la ville établi par l'ingénieur français Michaud : « Direction de Grenoble Plan de Sion et de ses vieux châteaux 1813 », lavis sur papier fort. Daté et signé en bas à gauche : « Fait à Sion en août 1813 le Capit^{ne} au Corps imp^{al} du Génie en Chef et M^{bre} de la légion d'honneur Michaud ». Archives de l'Etat du Valais, 70 Sion/114. Publié dans LA PART DU FEU, p. 117, cat. 69.



Fig. 9 Extrait d'un lavis attribué à Antoine-Gabriel de Torrenté. Dessin à la plume rehaussé de lavis, anonyme, non daté (entre 1781 – 1785). Bourgeoisie de Sion. Publié dans DE WOLF 1969, p. 140-141, pl. XIII.

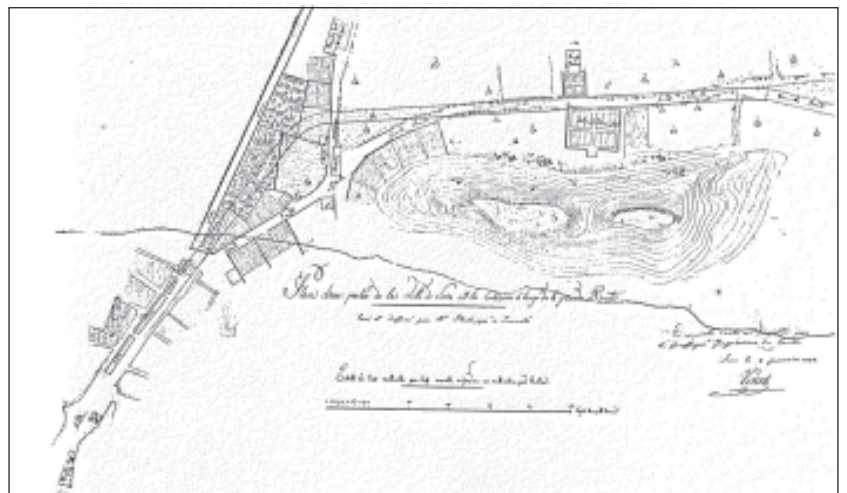


Fig. 10 Projet pour la rue de Loèche dessiné par Philippe de Torrenté à l'intention de l'ingénieur Joseph-Ignace Venetz. Plume sur papier. A droite au milieu : « La nouvelle route est projetée par le soussigné Ingénieur du Canton Sion, le 8 janvier 1828 ». Archives de l'Etat du Valais, Plans divers 114. Publié dans B. TRUFFER 1990 : Ignaz Venetz, p. 49. LA PART DU FEU, cat. 75, p. 119.

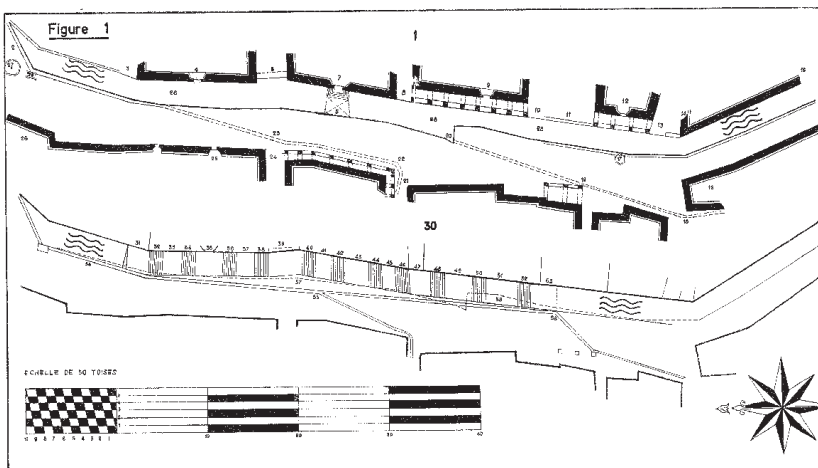


Fig. 11 Plan géométrique de la rue du Marché et du Grand-Pont dressé par Adrien de Torrenté, entre 1760 et 1765. Lavis non daté. Archives de la Bourgeoisie de Sion (ABS), tir. 97, no 15 bis. Publié dans Donnet 1961, p. 248-249.

Fig. 12 Rue du Grand-Pont n° 16. Mur repéré devant le portail de la ruelle parallèle. Le parement nord de la maçonnerie UT53 sert d'appui à la fondation du bâtiment actuel.



Fig. 13 Rue du Grand-Pont n°s 18 et 20. Vue générale du mur UT57. Le parement nord du mur (à droite du double-mètre) se poursuit en direction de l'angle formé par les bâtiments mitoyens n°s 18 et 20.



Fig. 14 Rue du Grand-Pont n°s 18 et 20. Détail du mur UT57, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 15 Rue du Grand-Pont n^{os} 18 et 20. Le chaînage d'angle formé par les maçonneries UT57 et 60 et la maçonnerie plus récente UT29. Vue depuis l'est.



Fig. 16 Rue de Lombardie n^o 2. Détail de la maçonnerie UT61 (à gauche du double-mètre), vue depuis l'ouest.



Fig. 17 Rue du Grand-Pont, au nord du n^o 14. L'ancienne digue UT58 (sous le double-mètre), depuis le nord-est.

Fig. 18 Détail de la jonction entre le mur de digue et le bâtiment n° 14. Le mur de l'ancienne digue (UT58) et la maçonnerie qui lui est accolée (UT59) sont clairement percés par la fondation du bâtiment n° 14.



Fig. 19 Ruelle du Casino. L'ancienne digue (UT55, sous le double-mètre), vue depuis l'est.

Fig. 20 Rue du Grand-Pont, au débouché de la ruelle du Casino. Sous les seaux, la maçonnerie UT56 remplissant l'écoinçon de la voûte couvrant la Sionne, vue depuis le sud.





Fig. 21 Rue du Grand-Pont. Le mur UT34 percé par les canalisations, vue depuis le nord.



Fig. 22 Rue du Grand-Pont, au sud de la fontaine du Lion. Parement oriental du mur UT26, vue depuis le sud-est. Une ancienne digue occidentale de la Sionne ?



Fig. 23 Rue du Grand-Pont, au sud de la ruelle des Pompes. Digue orientale de la Sionne (UT8) dotée d'un large ressaut. Sous le remblai de graviers pour le pavage récent, subsiste le reste d'un pavage en boulet de rivière (UT9) constituant la surface de la chaussée au XIX^e siècle. Vue depuis le sud.



Fig. 24 Détail de l'image précédente. A gauche du double-mètre, le parement du mur de digue est percé peut-être pour l'aménagement d'un écoulement. Vue depuis l'est.



Fig. 25 Rue du Grand-Pont, dans l'axe de la ruelle des Pompes. Le mur de digue orientale vu depuis le sud-est. La maçonnerie (UT6) constitue le tablier du pont et le piédroit aval ; la maçonnerie plus récente (UT4) le piédroit amont. Une maçonnerie de mauvaise qualité (UT5) semble correspondre à une réfection et à un rehaussement du pont. A gauche de la canalisation, les restes d'un pavage en boulets de rivière.

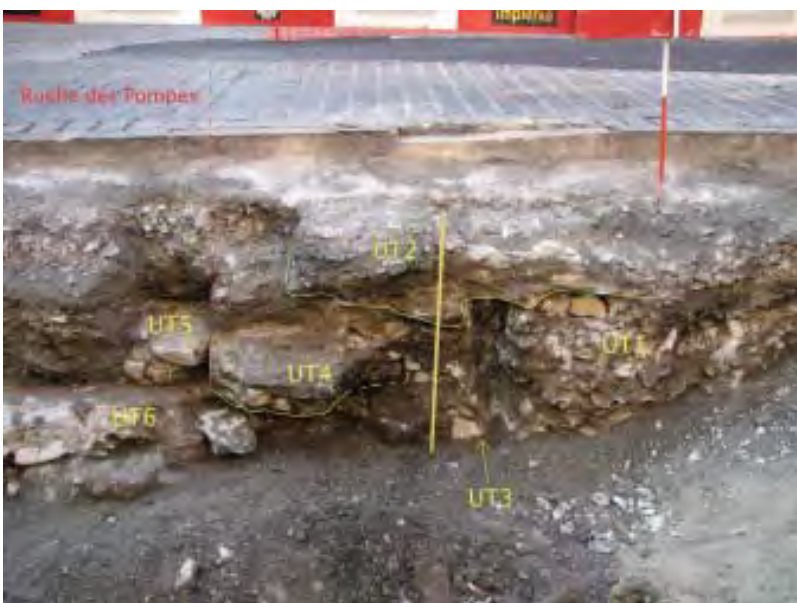


Fig. 26 Rue du Grand-Pont, détail de l'image précédente. Le piédroit amont du pont (UT4) et la suite du mur de digue (UT1) moulent une ardoise insérée à la verticale (UT3).



Fig. 27 Sommet de la rue du Grand-Pont. Vestiges d'une cave appartenant à un bâtiment adossé contre le parapet de la digue de la Sionne, vue depuis le nord-est. Environ 20 cm au-dessus du ressaut, une épaisse chape scelle l'abandon du bâtiment et témoigne du grand incendie de 1788.



Fig. 29 Rue du Grand-Pont, en aval de la rue Ambuel. Le socle maçonné UT12 est entouré par un pavage en boulets de rivière (UT13 et 14). Vue depuis l'est.



Fig. 28 Perspective de la ville de Sion vers 1760, vue depuis le sud. Extrait du lavis de Jean-Adrien de Torrenté, dessin à la plume rehaussé de lavis. Publié dans DE WOLF 1969, pl. II.

Fig. 30 Rue du Grand-Pont. Sous la galerie de la Grenette, apparaît le parement du mur plus ancien (UT29). Vue depuis le sud-ouest.



Fig. 31 Rue du Grand-Pont. Suite du mur UT29 au sud de la Grenette, vue depuis le sud.

Fig. 32 Rue du Grand-Pont n° 14 (angle nord-ouest vu depuis le nord). La flèche indique les vestiges d'une maçonnerie qui pourrait correspondre au prolongement sud du mur UT29.





Fig. 33 Rue du Grand-Pont n° 17. La façade du bâtiment actuel est posée sur l'extrados de deux voûtes qui recouvrent les caves d'un édifice plus ancien. Vue depuis le nord.



Fig. 34 Rue du Grand-Pont n° 9. Un ancien saut-de-loup de cave bouché. L'ouverture a été remplacée par une bouche d'aération dissimulée sous la vitrine, entre les deux marches en granit.



Fig. 35 Rue du Grand-Pont n° 9. La cave vue depuis le saut-de-loup. La cloison est probablement moderne.



Fig. 36 Rue du Grand-Pont n° 9. Contrefort arasé, remplacé par une lésène plus étroite et moins saillante.



Fig. 37 Rue du Grand-Pont, au sud du débouché de la rue de Conthey. Maçonneries UT27 et UT28, vues depuis le sud-ouest. Cette image illustre de manière symptomatique les difficultés que nous avons rencontrées sur le terrain, notamment l'étroitesse et la faible profondeur des sondages et la présence de conduites de toutes sortes et époques.



Fig. 38 Le Grand-Pont dessiné par Antoine-Louis de Torrenté. Le long de la Sionne, la rue est protégée par des parapets. Plume et lavis sur papier non daté (vers 1825). Publié dans DE WOLFF 1969, p. 141-144. LA PART DU FEU, cat. 73, p. 118.



Fig. 39 Rue du Grand-Pont, profil occidental de la tranchée du sommet de la rue. La maçonnerie (UT19) est associée à un niveau de pavage en boulets de rivière (UT17) aménagé sur un remblai (UT16).



Fig. 40 Rue du Grand-Pont n° 14 (maison du Résident de France). Les deux regards de la Sionne depuis le nord. A gauche du 1^{er} regard, un seuil en grès (UT40) permet de situer la petite porte septentrionale qui figure sur le lavis de Antoine-Gabriel de Torrenté (fig. 9).



Fig. 41 Rue du Grand-Pont près de la Grenette, aux alentours de 1915. Les regards de la Sionne, entourés de dalles en granit(?), sont couverts de planches. Ils affleurent au niveau de la chaussée, constituée d'un pavage en boulets de rivière. TSCHOPP 2001, p. 80.



Fig. 42 Le sommet de la rue du Grand-Pont lors de l'inondation de janvier 1910. Les regards aménagés dans la voûte de la Sionne ont été ouverts, afin de libérer le lit de la rivière des branchages. Plus haut, à droite de la rue de Loèche, l'ancien temple protestant. CALPINI 1975, p. 192.



Fig. 43 Rue des Châteaux, façade nord de l'Hôtel de Ville, vue depuis l'est. Les pavés en boulets de rivière (derrière le double-mètre) constituent le revêtement de la chaussée au XIX^e siècle.



Fig. 44 Rue des Châteaux, vue depuis le sud-est. Le caniveau suivant les façades septentrionales de la rue a été dégagé sur une longueur de deux mètres.



Fig. 45 Sommet du Grand-Pont, au nord de la maison n° 48, vue depuis l'ouest. Derrière le regard apparaît l'épaisse maçonnerie (UT23) correspondant à la fondation de la Porte de Loèche.



Fig. 46 Sommet du Grand-Pont, au milieu de la rue (vue depuis l'est). La maçonnerie UT24 repérée à une profondeur d'environ 0.80 m sous la chaussée, interprétée comme la fondation de la Porte de Loèche.



Fig. 47 La Porte de Loèche vue depuis la chapelle Saint-Georges, vers 1800. Anonyme, lavis sur papier. TSCHOPP 2001, p. 130.



Fig. 48 Relevé de la ville de Sion de 1859. Dessin attribué à Philippe de Torrenté. Anonyme, plume et aquarelle sur papier. INSA 2003, fig. 23. LA PART DU FEU, fig. 54, p. 179.